

DEPARTEMENT HERAULT
CANTON SAINT GELY DU FESC
COMMUNE SAINT MATHIEU DE TREVIERS

SG /2023 /034

Objet /

Marché d'exploitation des installations de chauffage, ventilation et climatisation - Avenant n°3

CERTIFIE EXECUTOIRE

Compte tenu de la transmission en Préfecture le 22/10/2023

et de la publication le 21/12/2023



Jérôme LOPEZ

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

Extrait du Registre des décisions du Maire

Le Maire de la Commune de SAINT MATHIEU DE TREVIERS,

VU le Code de la commande publique et notamment les articles L2120 à L2125-1 et R2121-1 à R2124-6, relatifs au choix de la procédure de passation ;

VU la délibération n°2020-01 du Conseil municipal en date du 9 juillet 2020, intervenue sur le fondement de l'article L.2122-22 du C.G.C.T., donnant délégation au Maire d'un certain nombre de compétences pour la durée de son mandat ;

VU la délibération n°2018/69 du Conseil municipal en date du 20 décembre 2018, approuvant le marché d'exploitation des installations chauffage, ventilation, climatisation avec la société ENGIE ENERGIES SERVICES - ENGIE Cofely, pour une durée de cinq ans à compter de sa notification faite le 14 janvier 2019, soit une échéance de contrat au 13 janvier 2024 ;

VU les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours ;

Considérant les avenants au contrat, numéro 1 modifiant les conditions financières à compter du 1^{er} janvier 2023 et numéro 2 relatif à la neutralisation de l'intéressement pour la saison 2022/2023 ;

Considérant l'échéance du contrat en période hivernale et les risques de coupure d'alimentation de gaz pouvant être entraînés par une remise en concurrence et un changement d'opérateur ;

Considérant l'évolution des prix de fournitures des énergies et plus particulièrement du gaz ;

DECIDE

Article 1^{er} :

D'approuver l'avenant n°3 au contrat en cours avec ENGIE ENERGIE SERVICES - ENGIE Solutions, tel que ci-annexé, portant modification de l'objet du contrat, des conditions techniques et des conditions financières avec une prise d'effet échelonnée.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera exécutoire après publication et transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Article 3 :

Le Maire de la commune de Saint Mathieu de Trévières rendra compte du présent arrêté à la prochaine réunion obligatoire du conseil municipal.

Fait à Saint Mathieu de Trévières, le 21 décembre 2023



Accusé de réception en préfecture
Le Maire
SAINT MATHIEU DE TREVIERS
Date de télétransmission : 21/12/2023
Jérôme LOPEZ

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait l'objet de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la Justice Administrative. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Publié sur le site internet de la commune le 28/12/2023



Bâtiments Communaux Ville de St Mathieu de Trévières

Place de l'Hôtel de Ville BP 29
34 270 ST MATHIEU DE TREVIERS

A V E N A N T N ° 3

Avenant n°3
Au contrat n°2410760

Version du 14/12/2023

ENGIE Solutions – Direction Régionale Languedoc Roussillon et Aveyron
201 rue Euclide – CS 49531 – 34960 MONTPELLIER CEDEX 2

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20231222-SG-2023-034-AU
Date de télétransmission : 28/12/2023
Date de réception préfecture : 28/12/2023

Avenant n°3

Concernant :

Le Marché d'Exploitation des installations - Chauffage - Ventilation - Climatisation (Marché de type MTI) de la ville de SAINT MATHIEU DE TREVIERS (34).

ENTRE LES SOUSSIGNES

MAIRIE DE SAINT MATHIEU DE TREVIERS

Place de l'Hôtel de Ville BP 29
34 270 ST MATHIEU DE TREVIERS

Représentée par son représentant légal, ses successeurs ou ayants droit éventuels, agissant au nom et pour le compte dudit Etablissement,

Ci-après désignée par "**LE CLIENT**"

D'une part,

Et,

ENGIE ENERGIE SERVICES – ENGIE Solutions

Société Anonyme au capital de 698.555.072 Euros, dont le siège social est au 1 Place Samuel de Champlain, Faubourg de l'Arche – 92930 PARIS LA DEFENSE Cedex, prise en sa Direction Régionale Sud-Ouest, immatriculée au R.C.S de NANTERRE sous le n° B 552 046 955,

Représentée par Monsieur Sébastien CURELLI, agissant au nom et pour le compte de ladite société en qualité de Directeur de l'Agence Languedoc Roussillon, sise Parc EUREKA – 201 rue Euclide – CS49531 – 34960 MONTPELLIER CEDEX 2

Ci-après désignée par "**LE PRESTATAIRE**"

D'autre part.

IL EST ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

L'objet du présent Avenant est :

- Le retrait du site « ATELIERS MUNICIPAUX » à compter du 31/12/2023 ;
- Le retrait de la prestation P1 du site « MEDIATHEQUE » et la modification des prestations P2 et P3 de ce même site à compter du 31/12/2023 ;
- La prolongation du Contrat jusqu'au 30/06/2024 ;
- La modification de la redevance P1 à compter du 14/01/2024 ;
- Le retrait du site « LE GALION » (prestations P1 P2 P3) à compter du 31/01/2024.

Les résiliations de fourniture d'énergie sont soumises à acceptation de la part du fournisseur. Si des pénalités de résiliation anticipées devaient être appliquées par le fournisseur, celles-ci seraient facturées au client à l'€/l'€. La souscription du contrat de fourniture d'énergie lié à la proposition ci-contre est soumise à acceptation de la part du fournisseur (délai de validité de l'offre initiale dépassé).

ARTICLE 2 – CONDITIONS TECHNIQUES

Les conditions techniques sont modifiées comme suit :

- La fréquence de nettoyage des filtres des unités intérieures du VRV sur le bâtiment MEDIATHEQUE est augmentée et sera de 2 passages par an.
- La liste des équipements couverts par le Contrat est modifiée selon l'Annexe 2.

ARTICLE 3 – CONDITIONS FINANCIERES

Les conditions financières sont modifiées selon l'Annexe 1.

L'Article du CCAP n°15.3.3. Prestations de fourniture d'énergie - Poste P1 est modifié comme suit :

Abonnements et primes fixe P1a

Les montants des postes « primes fixes et abonnements » seront révisés chaque année, en fin d'exercice, au prorata des DJU des prix des primes fixes, abonnements et frais divers réellement payés, justifiés par la présentation des factures de fournisseurs.

Les postes **P1a** resteront ensuite de même fermes et non révisables jusqu'à la prochaine fin d'exercice, où ils seront à nouveau actualisés. La correction et l'ajustement des abonnements s'effectueront une fois par an au 30 juin de chaque année, en pondérant chaque période avec le prix de l'abonnement gaz correspondant.

Cette nouvelle valeur du prix de l'abonnement ainsi calculée servira de base de facturation pour l'exercice suivant.

Poste énergie chauffage

Pour tenir compte de l'évolution des prix de l'énergie primaire consommée par les chaufferies, il est établi un coefficient d'ajustement C_r calculé lors de l'établissement de la facturation. Ce coefficient est calculé de la manière suivante :

$$C_r = 0,84 \times \frac{PEG_{EOD}}{PEG_{EOD_0}} + 0,09 \times \frac{TVD}{TVD_0} + 0,07 \times \frac{CCEE}{CCEE_0}$$

Formule dans laquelle :

- **PEG EOD** : indice PEG End Of Day, représentant le prix du MWh du gaz naturel, calculé au prorata des DJU de la saison de chauffe écoulée pour le chauffage et au prorata temporis pour l'ECS.
- **PEG EOD₀** : indice PEG End Of Day, représentant le prix du MWh du gaz naturel en vigueur au moment de l'établissement des prix au mois d'octobre 2023, soit **PEG EOD₀ = 41,66**.
- **TVD** : Terme Variable de Distribution, calculé au prorata des DJU de la saison de chauffe écoulée.
- **TVD₀** : Terme Variable de Distribution en vigueur au moment de l'établissement des prix au mois d'octobre 2023, soit **TVD₀ = 8,93**.
- **CCEE** : indice relatif au coût des certificats d'économie d'énergie ;
- **CCEE₀** : indice relatif au coût des certificats d'économie d'énergie, indice de référence connu en octobre 2023 soit **CCEE₀ = 6,6547**.

Le terme CCEE (respectivement, CCEE₀) est calculé de la manière suivante :

$$CCEE = C_{GN} * (CEE_{CL} + C_{PR} * CEE_{PR})$$

- **C_{GN}** : valeur du coefficient réglementaire d'obligation d'économies d'énergie, exprimée en MWh d'énergie finale pour le gaz naturel à la date de variation selon proratas définis au contrat de base ;
- **C_{GN 0}** : valeur du coefficient réglementaire d'obligation d'économies d'énergie, exprimée en MWh d'énergie finale pour le gaz naturel, indice de référence connu en octobre 2023 soit **C_{GN 0} = 0,485**.
- **CEE_{CL}** : valeur moyenne mensuelle du marché publiée sur le site C2EMarket des certificats d'économies d'énergie classiques à la date de variation selon proratas définis au contrat de base ;
- **CEE_{CL 0}** : valeur moyenne mensuelle du marché publiée sur le site C2EMarket des certificats d'économies d'énergie classiques, indice de référence connu en octobre 2023 soit **CEE_{CL 0} = 8,42**.
- **C_{PR}** : valeur du coefficient réglementaire d'obligation d'économie d'énergie à réaliser au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique à la date de variation selon proratas définis au contrat de base ;
- **C_{PR 0}** : valeur du coefficient réglementaire d'obligation d'économie d'énergie à réaliser au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique, indice de référence connu en octobre 2023 soit **C_{PR 0} = 0,62**.
- **CEE_{PR}** : valeur moyenne mensuelle du marché publiée sur le site C2EMarket des certificats d'économies d'énergie précarités à la date de variation selon proratas définis au contrat de base ;
- **CEE_{PR 0}** : valeur moyenne mensuelle du marché publiée sur le site C2EMarket des certificats d'économies d'énergie précarités, indice de référence connu en octobre 2023 soit **CEE_{PR 0} = 8,55**.

Les autres conditions financières sont inchangées.

ARTICLE 4 – PRISE D’EFFET

Le présent Avenant entrera en vigueur à compter du :

- 31/12/2023 pour le retrait du site « ATELIERS MUNICIPAUX » ;
- 31/12/2023 pour le retrait de la prestation P1 du site « MEDIATHEQUE » et la modification des prestations P2 et P3 de ce même site ;
- 14/01/2024 pour la prolongation du Contrat jusqu’au 30/06/2024 ;
- 14/01/2024 pour la modification de la redevance P1 ;
- 31/01/2024 pour le retrait du site « LE GALION » (prestations P1 P2 P3).

Et suivra le devenir du Contrat.

ARTICLE 6 – CLAUSE DE COMMODITE

Tous les articles et clauses du Contrat de base et avenant précédent, non contraires et non modifiés par le présent Avenant restent valables et demeurent applicables.

Fait à Montpellier en deux exemplaires originaux,
Le 14/12/2032.

Le PRESTATAIRE

Signataire :
Fonction :
Cachet et signature :

Le CLIENT

Signataire :
Fonction :
Cachet et signature :

MAIRIE SAINT MATHIEU DE TREVIERES - AVENANT 3 - ANNEXE 1
Décomposition du prix global et forfaitaire DPGF

n°	Bâtiment	Type d'énergie chauffage	Type de contrat	Unité de Combustible (UC)	K *	NB en UC	Pf _{co} pour 1650 DJU en €/HT	Pf _{ta} ** en €/HT	ε _{co} en €/HT/UC	Conso ECS en m³	q en UC/m³	E1 e x m x q en €/HT	Total P1 Pf _{co} + Pf _{ta} + E1 en €/HT	Total P2 en €/HT	Total P3 en €/HT	Total P1 + P2 + P3 en €/HT
01	ECOLE MATERNELLE FONTANILLE	Gaz	MTI	MWh-PCS	102,24	75	7 668,00 €	590,53 €					8 258,53 €	1 515,00 €	650,00 €	10 423,53 €
02	ECOLE DE MUSIQUE	Gaz	MTI	MWh-PCS	102,24	29	2 964,96 €	213,34 €					3 178,30 €	359,00 €	200,00 €	3 737,30 €
03	GRUPE SCOLAIRE GARONNE & ANNEXES MEDIATEQUE	Gaz	MTI	MWh-PCS	102,24	63	6 441,12 €	532,51 €					6 973,63 €	2 020,00 €	480,00 €	9 473,63 €
04	ECOLE PRIMAIRE GELY	Gaz	MTI	MWh-PCS	102,24	91	9 303,84 €	732,72 €	302,24	150 m³	0,120	1 840,32 €	11 876,88 €	2 090,00 €	1 430,00 €	15 396,88 €
05	LE GALLON	Gaz	MTI	MWh-PCS	102,24	94	6 543,36 €	517,18 €					7 060,54 €	1 947,00 €	3 302,00 €	11 309,54 €
06	HALLE AUX SPORTS	Gaz	MTI	MWh-PCS	102,24	108	11 041,92 €	495,90 €					11 537,82 €	1 444,00 €	550,00 €	13 531,82 €
07	LA MAISON D'EMMA	Gaz	PF										216,00 €	200,00 €	416,00 €	
08	VESTIAIRES HALLE AUX SPORTS	Gaz	PF										1 659,00 €	310,00 €	1 969,00 €	
09	ATELIERS MUNICIPALUX	Gaz/Elec	PF										731,00 €	200,00 €	931,00 €	
													TOTAL HT	11 981,00 €	6 322,00 €	67 188,70 €
													TVA	2 396,20 €	1 264,40 €	12 990,82 €
													TOTAL TTC	14 377,20 €	7 586,40 €	80 179,52 €

* Prix en vigueur au mois de octobre 2023

** Prix d'après le titre indicatif, la recevance Pf_{ta} étant facturée au réel

Date de révision du document : 14/12/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20231222-SG-2023-034-AU
Date de télétransmission : 28/12/2023
Date de réception préfecture : 28/12/2023

MAIRIE SAINT MATHIEU DE TREVIER - AVENANT 3 - ANNEXE 2

Inventaire des installations

01 - ECOLE MATERNELLE FONTANILLE

N° Bâtiment	Bâtiment	Local	Désignation	Qté	Marque / Constructeur	Type / modèle	Date M.E.S	P2	P3
INSTALLATION 01									
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Chaudière	1	VISSMAN	Série 7383956 atmosphérique VITOGAZ 100	2004	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Régulation	1	VISSMAN	VITRONIC 300	2004	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Pompe	1	SALMSON	SCX 65-50	2004	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Vanne de régulation	1	SIEMENS	SQX 33	2004	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Armoire électrique	1		Armoire électrique de commande et puissance chaudière	2004	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Disjoncteur	1		Disjoncteur non contrôlable	2004	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Pompe	1	GRUNDFOS	MAGNA 1 25/80	2015	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Pompe	1	WILLO	TOP - 540/4 230 v	2004	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Cumulus	2	ATLANTIC	200 litres	2004	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Mitigeur	1	TRUBERT		2014	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Vanne de régulation	1	VISSMAN	DN 20-50 7450-657	2004	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Pressostat	1	FEMA	DCM6	2004	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Vase d'expansion	3	WATTS		2004	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Soupape	1		Soupape 3 b 1/2 femelle avec mano	2004	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Soupape	1		Soupape 4 b 3/4 femelle	2004	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Aquestat sécurité	1		Aquestat sécurité surchauffe "plancher chauffant"	2004	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Chauffage	Adoucisseur	1	FLECK		2015	X	X
1	ECOLE MAT. FONTANILLE	Climatisation	Climatiseur gainable	1	HITACHI	Salle polyvalente	2015	X	X

02 - ECOLE DE MUSIQUE

N° Bâtiment	Bâtiment	Local	Désignation	Qté	Marque / Constructeur	Type / modèle	Date M.E.S	P2	P3
INSTALLATION 02									
2	ECOLE DE MUSIQUE	Chauffage	Chaudière murale	1	WEISHAUPT	WTC 25A RUISHF PEA	2016	X	X
2	ECOLE DE MUSIQUE	ECS	Cumulus	1		100 litres	1989	X	X
2	ECOLE DE MUSIQUE	ECS	Vase d'expansion	1	GITRAL	25 litres	1989	X	X
2	ECOLE DE MUSIQUE	Chauffage	Armoire électrique	1			1989	X	X

03 – MEDIATHEQUE

N° Bâtiment	Bâtiment	Local	Désignation	Qté	Marque / Constructeur	Type / modèle	Date M.E.S	P2	P3
INSTALLATION 03 MEDIATHEQUE									
3	MEDIATHEQUE	Chauffage	Chaudière	1	GUILLOT	LD-145 Aser-145 kW	2002	X	X
3	MEDIATHEQUE	Chauffage	Brûleur	1	WEISHAUPT	WG 202N/1 Gaz naturel 300 mbar	2002	X	X
3	MEDIATHEQUE	Chauffage	Soupape	1		Soupape	2002	X	X
3	MEDIATHEQUE	Chauffage	Soupape	1		Soupape	2002	X	X
3	MEDIATHEQUE	Chauffage	Pompe	2	SALMSON	type DCX 40 - 80 (400v)	2002	X	X
3	MEDIATHEQUE	Chauffage	Centrale de détection gaz	1	WATTS	Centrales de détection gaz cuisine et chaudière MET	2002	X	X
3	MEDIATHEQUE	Chauffage	Centrale de détection gaz	1	GSA-3	Centrale GSA-3	2002	X	X
3	MEDIATHEQUE	Chauffage	Régulation	1	SIEMENS	ROP	2014	X	X
3	MEDIATHEQUE	Chauffage	Régulation	1	HONEYWELL	Alpcontrol W 99-1 B	1993	X	X
3	MEDIATHEQUE	Chauffage	Réseau d'air chaud	1			2013	X	X
3	MEDIATHEQUE	Chauffage	Armoire électrique	1			1993	X	X
3	MEDIATHEQUE	ECS	Adoucisseur	1	RESNET	R55ADQU W125/75	2015	X	X
3	MEDIATHEQUE	Ventilation	Extracteur VMC	1	FRANCE AIR	CANAL AIR C100	1993	X	X
3	MEDIATHEQUE	Ventilation	Extracteur VMC	1	FRANCE AIR	SILENS' AIR 160	1993	X	X
3	MEDIATHEQUE	Ventilation	Extracteur VMC	1	FRANCE AIR	Modulys EXT 400B	1993	X	X
3	MEDIATHEQUE	Ventilation	Pompe	1	GRUNDFOS	VP60 40 - 50 4250 (230 v)	2002	X	X
3	MEDIATHEQUE	Ventilation	Vase d'expansion	1	GIMM	EBC CE de 80 litres	2002	X	X
3	MEDIATHEQUE	Ventilation	Vase d'expansion	1	ELBI	EBC 35 litres	1991	X	X
3	MEDIATHEQUE	Ventilation	Pressostat	1	JOHNSON CONTROL	Pressostat manque d'eau	2002	X	X
3	MEDIATHEQUE	Ventilation	Disjoncteur	1	WATTS	Disjoncteur contrôlable Type BA 000-0N-20	2002	X	X
3	MEDIATHEQUE	Climatisation	VRV	2	FUJITSU	Unités extérieures	2015	X	X
3	MEDIATHEQUE	Climatisation	Unités intérieures	16	FUJITSU		2015	X	X

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20231222-SG-2023-034-AU
Date de télétransmission : 28/12/2023
Date de réception préfecture : 28/12/2023

04 - ECOLE PRIMAIRE GELY

N° Bâtiment	Bâtiment	Local	Désignation	Qté	Marque / Constructeur	Type / modèle	Date M.E.S	P2	P3
INSTALLATION 04									
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Régulation	1	WEISHAUP	WCM KA 2,0 (cascade chaudière)	2009	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Régulation	1	LANDIS & GYR	V3V 6 SQK 31-10 230 v	2003	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Chaudière	2	WEISHAUP	WTC - GB 120 A	1994	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Soupape	4		Soupape	1994	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Régulation	1	LANDIS & GYR	RVL 50	2009	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Régulation	1	HONEYWELL	MCR 200 - 32	1994	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Régulation	2	HONEYWELL	Servomoteurs HONEYWELL M6061L 1019 - 230 v	1997	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Vase d'expansion	1	ZILMET	09/2001 de 200 litres	1997	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Pompe	1	WILO	ES 30 (230v)	2001	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Pompe	1	SALMSON	SIRIUS 40/60	2016	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Pompe	1	GRUNDFOS	UPS 32 - 80 - 180 (230 v)	1994	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Pompe	1	GRUNDFOS	UPS 25 - 50 130 (230v)	2002	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Pompe	1	GRUNDFOS	32-100 180 (recyclage chaudière)	2000	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Régulation	3	Vannes 3 voies	V3V	2009	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Armoire électrique	1			1994	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Adoucisseur	1	PERMO	DATA 7 Bio système	1994	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Disjoncteur	1	WATTS	BA 27 60	1994	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Chauffage	Régulation	1	LANDIS & GYR	Servo moteur V3V Landis & Gyr SQK33 230v	2012	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Ventilation	CIA	2		Vmc double flux	2015	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Ventilation	Hotte	1		Hotte cuisine	2015	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Ventilation	Extracteur Hotte	1		Extracteur Hotte cuisine	2015	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Ventilation	Armoire électrique	1		Ventilation	1994	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	ECS	Préparateur ECS	2		Préparateurs ECS Solaire 280 l	2003	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	ECS	Préparateur ECS	1		Kit préparateur ECS Solaire WHAS01/1.0	2012	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	ECS	Panneaux solaires	6	WEISHAUP	Panneaux solaires WEISHAUP TYPE WTS F1	2012	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	ECS	Pompe	1	WILO	ST 20/11 3 (230v) (Pompe solaire)	2012	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	ECS	Régulation	1		Régulation solaire WRSOL 2.0 Exp 1	2012	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	ECS	Résistance électrique	2		Résistances électriques sur ballon ECS WEH F40 4kw - 400 v	2012	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	ECS	Pompe	1	WILO	Z 20/1 (230) (circulateur homogénéisation)	2013	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	ECS	Vase d'expansion	1	ELBI	DVS CE 80 litres	2010	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	ECS	Pompe	1	GRUNDFOS	UPS 15-60 N1 130 (230v) (Chaudière)	2010	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	ECS	Armoire électrique	1		Production ECS	2012	X	X
4	ECOLE PRIMAIRE GELY	Climatisation	Bi-split	2	HITACHI	RAF7SRX8	2015	X	

05 - LE GALION

N° Bâtiment	Bâtiment	Local	Désignation	Qté	Marque / Constructeur	Type / modèle	Date M.E.S	P2	P3
INSTALLATION 05									
5	LE GALION	Chauffage	Chaudière	1	WIESMAN	gaz naturel de 330 kW	1988	X	X
5	LE GALION	Ventilation	Centrale de traitement d'air	1	WESPER	VV-10616 (Echangeur de chaleur de l'aérochauffeur)	HS	X	X
5	LE GALION	Chauffage	Régulation	1	WIESMAN		1988	X	X
5	LE GALION	Chauffage	Brûleur	1	WEISHAUP	type G3/1-E	1993	X	X
5	LE GALION	Chauffage	Pompe	1	WILO	type DDP 65/120 R 400 v (CTA)	1993	X	X
5	LE GALION	Chauffage	Pompe	1	GRUNDFOS	IP 32 - 150/2 - A F A BUBE 6m3/h 400 v	2002	X	X
5	LE GALION	Chauffage	Convecteur électrique	6			2002	X	X
5	LE GALION	Chauffage	Vase d'expansion	1	FLEXCON	FLAMCO-FLEXCON de 140 litres	1993	X	X
5	LE GALION	Chauffage	Soupape	2		Soupape	1988	X	X
5	LE GALION	ECS	Ballon ECS	1	ATLANTIC	300 litres - 3000w	2011	X	X
5	LE GALION	ECS	Pompe	1	SALMSON	NSB 15 15 B	2011	X	X
5	LE GALION	ECS	Mitigeur	1		EUROTHERM 2	1993	X	X
5	LE GALION	ECS	Production ECS	1	STYX	NHRF 21-1	2015	X	X
5	LE GALION	Chauffage-ECS	Armoire électrique	1			1988	X	X

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20231222-SG-2023-034-AU
Date de télétransmission : 28/12/2023
Date de réception préfecture : 28/12/2023

06 - HALLE AUX SPORTS

N° Bâtiment	Bâtiment	Local	Désignation	Qté	Marque / Constructeur	Type / modèle	Date M.E.S	P2	P3
INSTALLATION 06									
6	HALLE AUX SPORTS VILLA GARDIEN	ECS	Chaudière	1	ELM LEBLANC	Magika 29 kw	2011	X	X
6	HALLE AUX SPORTS	Chauffage	Armoire électrique	1			2000	X	X
6	HALLE AUX SPORTS	Chauffage	Régulation	1	SAUTER	Multi-circuits	2000	X	X
6	HALLE AUX SPORTS	Chauffage	Aérothermie	1	MINIGAZ	Minigaz 15-20kW	2000	X	X
6	HALLE AUX SPORTS	Chauffage	Radants	10	GAZ INDUSTRIES	Accès nacelle	2000	X	X
6	HALLE AUX SPORTS	Chauffage	Adoucisseur	1	EVERSOFT	RT134 - VALVE TYPE 275D	2000	X	X
6	HALLE AUX SPORTS	Chauffage	Ventilo-convecteurs	3	CIAT	Ventilo convecteurs garnissables non carrossés CIAT	2000	X	X
6	HALLE AUX SPORTS	Chauffage	Ventilo-convecteurs	1	AERMEC	Ventilo convecteur salle des professeurs	2016	X	X
6	HALLE AUX SPORTS	Chauffage	Disconnecteur	1	WATTS	Disconnecteur contrôlable Watts BA 009 DN 40	2000	X	X
6	HALLE AUX SPORTS	ECS	Ballon ECS	1	LEMERCIER	300 STAB 560STEAMF 230v - 3000w - 300l	2000	X	X
6	HALLE AUX SPORTS	ECS	Ballon ECS	1	ATLANTIC	052130 230v - 3000 w- 300l	2000	X	X
6	HALLE AUX SPORTS	ECS	Pompe	1	SALMSON	NSB 15-15B 230v 0,24 A	2000	X	X
6	HALLE AUX SPORTS	ECS	Limiteur de température	1			2011	X	X
6	HALLE AUX SPORTS	ECS	Mitigeur	1			2011	X	X
6	HALLE AUX SPORTS	Chauffage	Chaudière	1	SAUNIER DUVAL	Chaudière murale au gaz naturel	2015	X	X
6	HALLE AUX SPORTS	ECS	Pompe	1	SALMSON	NSB 10-15B 230 0,22A	2000	X	X

07 – MAISON D'EMMA

N° Bâtiment	Bâtiment	Local	Désignation	Qté	Marque / Constructeur	Type / modèle	Date M.E.S	P2	P3
INSTALLATION 07									
7	LA MAISON D'EMMA	Chauffage	Chaudière	1	CHAFFOTEAUX & MAURY	Chaudière murale Gaz de 28 kW	2013	X	X

08 – VESTIAIRES HALLE AUX SPORTS

N° Bâtiment	Bâtiment	Local	Désignation	Qté	Marque / Constructeur	Type / modèle	Date M.E.S	P2	P3
INSTALLATION 08 COMPLEXE SPORTIF CHAMPS NOIRS									
8	VESTIAIRES HALLE SPORTS	Chauffage	Chaudière	1	SAUNIER DUVAL	Chaudière murale GAZ 23 kW	2017	X	X
8	VESTIAIRES HALLE SPORTS	ECS	Cumulus	2	CHAFFOTEAUX & MAURY	300 l - 230 v - 3300 w	2011	X	X
8	VESTIAIRES HALLE SPORTS	ECS	Pompe	1	WILLO	Type TOP - Z30/7RG	2011	X	X
8	VESTIAIRES HALLE SPORTS	ECS	Pompe	1	WILLO	Type top 230-RG n° 2015 888/9912	2011	X	X
8	VESTIAIRES HALLE SPORTS	ECS	Mitigeur	1	TRUBERT	EVROTHERM ULTRAMIX	2011	X	X
8	VESTIAIRES HALLE SPORTS	ECS	Adoucisseur	1	FLECK	4600 - 5600	1999	X	X
8	VESTIAIRES HALLE SPORTS	ECS	Disconnecteur	1	WATTS	Disconnecteur contrôlable WATTS Type BA 009 DN 25	1999	X	X
8	VESTIAIRES STADE	ECS	Préparateur ECS	2		Préparateurs ECS Solaire 280 l	2012	X	X
8	VESTIAIRES STADE	ECS	Préparateur ECS	1		Kit préparateur ECS Solaire WHAS01/1,0	2012	X	X
8	VESTIAIRES STADE	ECS	Panneaux solaires	6	WEISHAUP	Panneaux solaires WEISHAUP TYPE WTS F1	2012	X	X
8	VESTIAIRES STADE	ECS	Pompe	1	WILLO	ST 20/11-3 (230v) (Pompe solaire)	2012	X	X
8	VESTIAIRES STADE	ECS	Régulation	1		Régulation solaire WR50L 2,0 Exp 1	2012	X	X
8	VESTIAIRES STADE	ECS	Résistance électrique	2		Résistances électriques sur ballon ECS WEH F40 4Kw - 400 v	2012	X	X
8	VESTIAIRES STADE	ECS	Vase d'expansion	1	FLBI	DVS CE 80 litres	2012	X	X
8	VESTIAIRES STADE	Chauffage +ECS	Armoire électrique	1			2011	X	X

09 – ATELIERS MUNICIPAUX

N° Bâtiment	Bâtiment	Local	Désignation	Qté	Marque / Constructeur	Type / modèle	Date M.E.S	P2	P3
INSTALLATION 09									
9	ATELIERS MUNICIPAUX	Chauffage	Aérothermie	1	AIRCALO	Aérothermie GAZ AIRCALO modèle 200-Esère RA-105	2005	X	X
9	ATELIERS MUNICIPAUX	Chauffage	Armoire électrique	1			2005	X	X
9	ATELIERS MUNICIPAUX	ECS	Cumulus	1		Cumulus 200 litres	2005	X	X

Retrait au 31/12/2023

Retrait au 31/12/2023

Retrait au 31/12/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402761-20231222-SG-2023-034-AU
Date de télétransmission : 28/12/2023
Date de réception préfecture : 28/12/2023

Accusé de réception en préfecture
034-213402781-20231222-SG-2023-034-AU
Date de télétransmission : 28/12/2023
Date de réception préfecture : 28/12/2023